Thon: flotte et industrie. Évolution et perspectives dans l'Union européenne et dans le monde

2003/2017(INI) - 14/01/2004 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté le rapport d'initiative de M. Daniel VARELA SUANZES-CARPEGNA (PPE-DE, E) tel qu'il a été établi par la commission au fond (se reporter au résumé précédent). Le Parlement insiste sur le fait que la politique européenne actuelle est dommageable à l'industrie, tendance qu'il souhaite naturellement voir inversée. Il invite la Commission à lui présenter ainsi qu'au Conseil des propositions prévoyant un plan d'action spécifique et un cadre global de soutien structurel au secteur du thon ainsi qu'un plan de protection du secteur du thon face aux pays tiers. En particulier, le Parlement rappelle que les produits à base de thon originaires de pays tiers devraient avoir la même qualité nutritive et les mêmes normes sanitaires que celles qui sont appliquées aux produits communautaires et il plaide en faveur du renforcement du régime des inspections. Il appelle également à une révision de la législation douanière communautaire quant aux quotas tarifaires accordés aux pays du Sud-Est asiatique. Le rapport demande une meilleure conservation dans les eaux internationales gérées par les organisations régionales de pêche (ORP) dont les stocks sont particulièrement vulnérables à la pêche illégale. Il demande également la création d'une nouvelle unité à l'intérieur de la DG pêche pour s'occuper du thon et disposant d'un personnel et de ressources économiques suffisants.